



Master Sciences et techniques des activités physiques et sportives (STAPS) : management du sport (MS) Sport et aménagement des territoires (SAT)

Présentation

Le Master mention Management du sport se décline en 3 parcours : Marketing du sport (MS), Sport et aménagement des territoires (SAT), Wellness Management (MWM). Il forme chaque année des dizaines d'étudiants en vue d'une insertion professionnelle dans différentes structures, qu'elles soient marchandes (équipementiers, distributeurs, complexes de bien-être et de loisirs, salles de remise en forme, bureaux d'études, etc.), non marchandes (associations sportives, comités, ligues, fédérations, etc.) ou publiques (collectivités territoriales, services des sports, etc.). Il s'agit concrètement d'appliquer les principales sciences de gestion (marketing, communication, économie, sciences commerciales, GRH, comptabilité, juridique, etc.) et les sciences sociales (démographie, sociologie, géographie, science politique, etc.) à l'univers des activités physiques, sportives et de loisirs.

Attention, les contenus des enseignements de nos maquettes sont en cours de mise à jour

Les étudiants en mobilité souhaitant suivre des cours en sciences du sport peuvent consulter le programme des enseignements en cliquant sur l'onglet Cours.

Objectifs

La formation a pour objectif de former des cadres capables de gérer des équipements sportifs et de loisir, de concevoir des aménagements sportifs et de loisir, de coordonner l'équipe ou le service concernés, dans le secteur public ou le secteur privé, de réaliser des diagnostics territoriaux, et de faire participer les différents acteurs et la population concernés à des projets d'aménagement et d'équipements, en intégrant les connaissances les plus récentes et les plus pointues sur ces sujets.

Métiers visés

Le master Sport et aménagement des territoires permet d'exercer les fonctions suivantes :

- responsable de la gestion et du développement d'un parc d'équipements à vocation sportive et de loisirs
- responsable de projets d'aménagement sportif et de loisir
- chargé d'études ou de recherche-développement pour des projets d'équipements sportifs ou de loisirs

Pour connaître en détail l'insertion professionnelle de nos diplômés, consultez [cette page](#).

- conseiller territorial des APS spécialisé dans l'équipement sportif et de loisir
- *stadium manager*
- chargé de développement sportif et touristique

Les + de la formation

- réalisation par les étudiants, sous le contrôle d'un tuteur, d'études commanditées confiées par nos partenaires
- stages longs (possibles jusqu'à 6 mois en M1 et en M2, permettant d'accumuler

Composante	<ul style="list-style-type: none"> • Faculté des sciences du sport
Langues d'enseignement	<ul style="list-style-type: none"> • Français • Anglais
Niveau d'entrée	BAC +3
Durée	2 ans
ECTS	120
Volume global d'heures	646
Formation à distance	Hybride (mixte : enseignements à distance et présentiel)
Régime d'études	<ul style="list-style-type: none"> • FI (Formation initiale) • Alternance : contrat de professionnalisation
Niveau RNCP	Niveau 7
RNCP	<ul style="list-style-type: none"> • RNCP38700 : Master Sciences et techniques des activités physiques et sportives (STAPS) : management du sport (MS)
Disciplines	<ul style="list-style-type: none"> • Sciences et techniques des activités physiques et sportives • Sciences de gestion et du management • Sociologie, démographie • Aménagement de l'espace, urbanisme
Code ROME	<ul style="list-style-type: none"> • Chargé / Chargée de développement local • Directeur / Directrice de structure touristique • Responsable de Petite ou Moyenne Entreprise -PME-
Stage	Oui
Alternance	Oui

- une expérience solide dans les domaines abordés par la formation
- intervention de nombreux professionnels des secteurs concernés par la formation
- sorties sur le terrain
- implication réelle des étudiants dans l'amélioration de la formation (conseil de perfectionnement)
- thématique innovante : la participation des citoyens/habitants à l'élaboration de projets concertés

Critères de recrutement

→ Se référer aux prérequis obligatoires de la formation ci-dessous.

Candidater

Pour consulter les modalités de candidature, consultez [la page dédiée](#) sur le site de l'Université de Strasbourg

Prérequis obligatoires

- En dehors des compétences liées au niveau Licence, il faut maîtriser la langue française et pouvoir faire état d'une expérience dans le domaine du sport et/ou des activités physiques,
- niveau de langue anglaise minimum B2,
- Pour les étudiants étrangers : Avoir un niveau de langue française minimum B2.

Prérequis recommandés

Niveau de langue française C1 fortement recommandé.

Rythme d'alternance	Le master est ouvert en alternance uniquement en M2 (contrat de professionnalisation ou formation continue). En master 2 nous avons 4 périodes en entreprises possibles entrecoupées de 3 périodes de cours en présentiel de 2 semaines chacune. Traditionnellement, la première semaine se situe début octobre, la seconde fin novembre début décembre, et la troisième fin février début mars.
Type de contrat d'alternance	Contrat de professionnalisation

Aménagements pour les publics ayant un profil spécifique

Le [régime spécial d'études \(RSE\)](#) permet à certains étudiants, notamment ceux qui sont salariés, en service civique, ou ceux ayant un statut spécifique ou des contraintes particulières, de bénéficier d'aménagements dans le déroulement de leurs études.

Droits de scolarité

Pour consulter les droits de scolarité, consultez [la page dédiée](#) sur le site de l'Université de Strasbourg.

Contacts

Responsable(s) de parcours

- [William Gasparini](#)
- [Fabien Camporelli](#)

Autres contacts

Pour toute question administrative relative à la formation, vous pouvez contacter la scolarité via le [formulaire de contact](#) ou par téléphone au [03 68 85 72 00](#).

[Pour toute question concernant l'orientation et l'insertion professionnelle, vous pouvez écrire à cette adresse : \[fss-orientation@unistra.fr\]\(mailto:fss-orientation@unistra.fr\)](#)

Pour toute question concernant une reprise d'études, une inscription en formation continue (contrat de professionnalisation, CPF, demandeurs d'emploi...), veuillez contacter [le service de formation continue](#)

Pour toute question concernant l'alternance, vous pouvez écrire à fss-alternance@unistra.fr

Programme des enseignements

Sport et aménagement des territoires (SAT)

Master 1 Sciences et techniques des activités physiques et sportives (STAPS) : management du sport - Sport et aménagement des territoires

Semestre 1 - SAT					
		CM	TD	TP	CI
UE 1 : Connaissance des milieux d'intervention	9 ECTS	-	-	-	-
Politiques, organisations, acteurs et professions		22h	22h	-	-
Droit des collectivités, urbanisme, aménagement		20h	20h	-	-
UE 2 : Outils d'analyse	9 ECTS	-	-	-	-
Méthodologie de la recherche et des études appliquées		-	10h	-	-
Economie internationale du sport et des loisirs		16h	-	-	-
Professional English		-	20h	-	-
APSA spécifiques au management du sport		-	20h	-	-
UE 3 : Outils professionnels	12 ECTS	-	-	-	-
Analyse de données et logiciels de traitement statistique		2h	16h	-	-
Cartographie		8h	8h	-	-
Comptabilité		6h	6h	-	-
Etudes appliquées (S1)		-	32h	-	-

Semestre 2 - SAT					
		CM	TD	TP	CI
UE 1 : Connaissance des mondes du sport et de l'activité physique	6 ECTS	-	-	-	-
Sociologie du sport, de l'activité physique et des mobilités actives : usages et usagers		22h	22h	-	-
UE 2 : Outils d'analyse	6 ECTS	-	-	-	-
Méthodologie de la recherche et des études appliquées		-	10h	-	-
Professional English		-	20h	-	-
UE 3 : Professionnalisation	9 ECTS	-	-	-	-
Stage avec retour d'expérience		-	14h	-	-
Etudes appliquées		-	24h	-	-
UE 4 : Outils du management de projet	9 ECTS	-	-	-	-
La recherche en aménagement des territoires et politiques sportives		8h	10h	-	-
Méthodologie de projet, diagnostic territorial, évaluation, communication		20h	20h	-	-

Master 2 Sciences et techniques des activités physiques et sportives (STAPS) : management du sport - Sport et aménagement des territoires

Semestre 3 - SAT					
		CM	TD	TP	CI

		CM	TD	TP	CI
UE1 : Langues appliquées	3 ECTS	-	-	-	-
Langues		-	20h	-	-
UE 2 : Conception et aménagement des espaces sportifs et de loisirs	6 ECTS	-	-	-	-
Sciences de l'aménagement		20h	-	-	-
Conception du mémoire		6h	6h	-	-
UE 3 : Gestion des équipements	6 ECTS	-	-	-	-
Gestion des structures		-	22h	-	-
Analyses professionnelles (public / privé)		-	14h	-	-
UE 4 : Analyse de la demande sportive et participation des publics	6 ECTS	-	-	-	-
Sciences sociales de la demande sportive		10h	-	-	-
Projets tutorés		-	18h	-	-
Informatique		-	14h	-	-
UE 5 : Pilotage des politiques sportives territoriales : diagnostic, marketing territorial	6 ECTS	-	-	-	-
Dynamiques sportives et territoriales		10h	-	-	-
Analyses professionnelles		8h	12h	-	-
UE 6 : Evolutions de l'action sportive publique	3 ECTS	-	-	-	-
Transformation de l'action publique sportive du local à l'Europe : sport, loisirs et mobilité active		12h	-	-	-

Semestre 4 - SAT					
		CM	TD	TP	CI
UE 1 : Etudes appliquées : formation et suivi	6 ECTS	-	-	-	-
Equipements sportifs : du programme à la programmation		8h	12h	-	-
Projets tutorés		-	28h	-	-
UE 2 : Stage en situation	9 ECTS	-	-	-	-
Stage étudiant (entre 14 et 26 semaines)		-	-	-	-
UE 3 : Formation à la production d'un mémoire professionnel ou de recherche	12 ECTS	-	-	-	-
Construction du mémoire		6h	6h	-	-
Suivi individualisé des mémoires professionnels		-	30h	-	-
UE 4 : Formation à la recherche	3 ECTS	-	-	-	-
Formation à la méthodologie de la recherche fondamentale et finalisée		4h	10h	-	-